**Script capsule 2 – Protocole de l’examen de la portée**

Bonjour et bienvenue à notre deuxième capsule d’enseignement : Protocole de l’examen de la portée.

Dans cette capsule, nous allons répondre aux objectifs suivants : définir le protocole de l’examen de la portée ; et, en décrire les caractéristiques.

Pour compléter les notions présentées dans cette capsule, consultez la section « Ressources » du chapitre.

Le protocole est comme une recette. Les recettes peuvent être très utiles en cuisine. Elles contiennent les ingrédients pour préparer un repas, les étapes à suivre et la durée du processus.

De la même manière, un protocole contient un plan détaillé du déroulement de l’examen de la portée, incluant : les ressources humaines qui seront impliquées, les outils qui seront utilisés et l’échéancier prévu.

Il s’agit d’une première étape très importante. Notamment la rédaction de protocoles de haute qualité permet d’élaborer des examens de la portée plus transparents.

N’oubliez pas de consulter la section « Ressources » du chapitre pour un exemple d’un protocole d’un examen de la portée.

Quels sont les éléments à inclure dans le protocole d’un examen de la portée ?

Il n’est pas évident de commencer à planifier un protocole lorsqu’on ne sait pas par où commencer !

Il existe de multiples ressources pouvant vous aider à planifier votre protocole. En même temps, il peut être difficile de décider sur quelle ressource se concentrer pour vous assurer de respecter les standards de rigueurs de l’examen de la portée.

Alors, je vous en recommande trois ! Il s’agit : du chapitre 11 « Scoping review » du « JBI Manual for Evidence Synthesis » ; de l’article « Best practice guidance and reporting items for the development of scoping review protocols » ; et, finalement, de la grille PRISMA\_ScR soit Scoping Review. Il s’agit de la grille PRISMA pour l’examen de la portée. Vous les trouverez dans la section « Ressources » du chapitre.

Passons maintenant aux sections clés du protocole. Elles sont : le titre ; l’introduction ; les objectifs et questions de recherche ; et, la méthodologie.

Concernant le titre, il y a trois éléments clés à retenir. Il doit : inclure la mention « protocole de l’examen de la portée » ; être informatif ; et, permettre de cerner rapidement le sujet traité.

Passons maintenant à l’introduction. Elle doit permettre de répondre aux questions suivantes : que savons-nous déjà sur le sujet ? Quel est le problème/la question qui conduit à la nécessité d’un examen de la portée ? Y a-t-il d’autres revues de la littérature sur le sujet et quelles sont les lacunes ? Et pourquoi un examen de la portée est-il nécessaire ?

Je vous invite à consulter l’article de Lingard et Colquhoun (2022) sur comment rédiger l’introduction d’un protocole d’examen de la portée, disponible dans la section « Ressources » du chapitre.

Parlons maintenant des objectifs ! Il est important de spécifier que ceux-ci sont les pierres angulaires à partir desquelles le projet est bâti, et ils guident la planification de la stratégie de recherche.

Il peut être utile de réviser des protocoles publiés afin d’avoir des exemples.

Par exemple, l’objectif mentionné ici vise à cartographier et synthétiser la littérature sur l’utilisation des technologies pour fournir des services et des interventions en santé mentale aux jeunes en situation d’itinérance âgés entre 13 et 29 ans.

Vous pouvez consulter cet exemple dans la section « Ressources » du chapitre.

Une fois que les objectifs de l’examen de la portée sont définis, vous pouvez écrire les questions de recherche.

Ces questions assurent que la recherche concorde avec les objectifs de l’examen de la portée et guident la planification de la stratégie de recherche.

Lorsqu’il s’agit d’explorer un phénomène, les questions de recherche débutent fréquemment par les adjectifs interrogatifs, par exemple « Quel », « que », etc.

Voici un exemple de question !

Que sait-on sur l’utilisation de la technologie pour fournir des services et des interventions en santé mentale aux jeunes en situation d’itinérance âgés de 13 à 29 ans ?

Mais, comment écrire un bon objectif et une bonne question de recherche ?

Étant donné que l’examen de la portée vise, en général, à explorer l’étendue des connaissances, on vise à avoir des objectifs et des questions de recherche qui sont larges.

Il existe plusieurs cadres pour définir les objectifs et les questions de recherche, par exemple, PCC, SPICE et PICO.

Pour l’examen de la portée, le JBI suggère l’utilisation du PCC : population — concept - contexte.

Par exemple, pour l’objectif présenté :

La population est celle des jeunes âgés entre 13 et 29 ans. Le concept/sujet traité est celui de l’utilisation des technologies pour fournir des services et des interventions en santé mentale. Le contexte est l’itinérance. Lors de la rédaction, il faut toujours faire attention, car, si un objectif trop restreint peut entraîner peu ou pas de résultats, un objectif trop large peut engendrer un nombre trop élevé de résultats non pertinents. Passons maintenant à la méthodologie.

La méthodologie inclut plusieurs sections : le cadre méthodologique ; les critères d’inclusion et d’exclusion ; la stratégie de recherche ; le processus de sélection ; l’extraction des données ; les méthodes d’analyse et de présentation des résultats ; et, l’enregistrement du protocole.

Pour le cas des lignes directrices, il est recommandé d’indiquer les lignes directrices que vous allez suivre.

Par exemple, vous pouvez inclure une phrase telle que : « L’examen de la portée proposée sera mené conformément aux lignes directrices du JBI pour les examens de la portée. »

Passons maintenant aux critères d’inclusion et d’exclusion.

Ces critères sont essentiels pour diriger vos recherches, ils vous permettent de faire la différence entre les ressources à inclure et ceux à exclure, et ils informent le lecteur sur les thématiques qui seront abordées.

En général, il est important que les critères de sélection soient congruents avec le titre, les objectifs et les questions de recherche.

Vous pouvez les baser, par exemple, sur le cadre PCC, ou autre cadre choisi.

, Les critères doivent fournir des informations quant : aux caractéristiques des participant·e·s pertinentes pour répondre au but et à la question de recherche ; au concept ou sujet de recherche ; au contexte ; aux types de ressources ; à la langue et à la période de publication.

Consultez la section « Ressources » du chapitre pour en apprendre davantage sur le sujet.

 Passons maintenant à la stratégie de recherche. Elle est composée d’une grande liste de mots-clés que vous allez utiliser pour réaliser vos recherches dans les différentes bases de données.

Elle inclut : les concepts principaux et les mots clés ; les sources documentaires, soit une liste des bases de données, moteurs de recherche, sites web ou autres sources qui seront consultés ; les périodes (dates) et langues.

Il est important d’inclure en annexe à votre protocole, la stratégie complète pour au moins une des bases de données. Ceci permet aux lecteurs d’avoir une idée claire du processus de recherche en termes de mots-clés, en termes de relation et de limites de la recherche.

Pour une stratégie de recherche rigoureuse, il est important de valider l’exactitude et l’exhaustivité de la stratégie de recherche.

Plusieurs moyens sont disponibles, par exemple, évaluer la stratégie de recherche par les pairs ou rencontrer un ou une bibliothécaire.

Lors de l’élaboration de votre stratégie de recherche, n’oubliez pas qu’il est important de trouver l’équilibre entre l’étendue et la spécificité de la recherche, afin que votre recherche soit faisable.

Consultez la section » Ressources » du chapitre pour en apprendre davantage sur les ressources pouvant vous aider, p. ex., la PRESS checklist.

De plus, pour vous aider à préparer votre rencontre avec le ou la bibliothécaire, nous vous conseillons de consulter la vidéo expérientielle « Le service des bibliothèques, un allié essentiel pour un examen de la portée de qualité ! » disponible dans ce chapitre.

La prochaine section à inclure dans votre protocole est le processus de sélection. Tout d’abord, le processus de sélection est basé uniquement sur le fait que les évidences répondent aux critères d’inclusion établis dans le protocole.

Il se compose de trois étapes principales : élimination des doublons ; sélection sur la base du titre et de l’abrégé ; sélection sur la base du texte intégral.

Il est d’ailleurs important d’inclure les informations suivantes : outils de gestion des références utilisés ; plan pour un test pilote ; nombre de réviseur·e·s. Normalement, dans un examen de la portée, le choix des sources est effectué par au moins deux réviseur·e·s afin d’assurer une bonne fidélité interréviseur·e·s.

Inclure la stratégie prévue pour la résolution de conflit et pourcentage d’accord à la fin de chaque étape.

Durée du processus de sélection. Cette à dire, échéance au-delà de laquelle aucune nouvelle source ne sera incluse.

Consultez la section « Ressources » du chapitre pour en apprendre davantage sur la description du processus de sélection.

Passons maintenant à l’extraction des données. C’est l’étape à partir de laquelle vous commencez la lecture des sources.

Vous allez ensuite sélectionner les informations qui concordent avec les objectifs et les questions de recherche. De ce fait, des décisions doivent être prises concernant le type d’informations que vous désirez extraire.

Pour le protocole, il est important d’inclure dans l’annexe un résumé des informations qui seront extraites et de déterminer comment se fera l’extraction des données. Voici un exemple des informations à extraire.

Normalement, ces informations sont organisées dans un tableau d’extraction, par exemple, en utilisant Excel. Cette fiche va être votre source clé pour vous aider à fournir au lecteur ou à la lectrice un résumé des résultats de la recherche.

Je vous conseille d’utiliser des outils en ligne par exemple Covidence afin de vous aider dans l’extraction des données. Les informations pourront ensuite être exportées dans un tableau comme celui que vous voyez ici.

Consultez la section « Ressources » du chapitre pour accéder à l’exemple de tableau Excel pour l’extraction des données.

Passons maintenant à l’analyse. En ce qui concerne l’analyse de vos données, il est important de noter qu’un examen de la portée n’a pas comme objectif de faire une analyse des résultats des sources incluses dans votre revue, mais plutôt de faire une analyse descriptive de certaines informations. Par exemple, la fréquence d’apparition de concepts, les caractéristiques des populations ; les mesures utilisées ; les types d’interventions, etc..

Vous pouvez effectuer différents types d’analyse sur les données extraites.

Par exemple, vous pouvez utiliser des statistiques descriptives ou des analyses descriptives qualitatives (p. ex., le codage et les catégorisations des concepts) peuvent aider à résumer les données.

À propos de la présentation des résultats, il est important que celle-ci corresponde aux objectifs et aux questions de recherche de votre examen de la portée.

Pour vous aider à décider de la façon dont vous allez présenter vos résultats, demandez-vous : quelles sont les informations que je vais extraire pour répondre à mes objectifs de recherche ? De quelle nature sont-elles ces informations ? Comment puis-je favoriser la compréhension des résultats par mon lecteur ?

Lorsqu’on a des données quantitatives, on peut avoir recours à des tableaux, des graphiques, etc.

Pour des données qualitatives, on peut également utiliser des tableaux, des cartes conceptuelles, etc.

Ce qu’il est important de garder à l’esprit est qu’on veut que l’information soit la plus claire possible pour le lecteur.

Enfin, il est important d’enregistrer votre protocole. Cette pratique, recommandée par les plus grandes lignes directrices, telles que le JBI, permet, entre autres, de : réduire la duplication des efforts et encourager la collaboration ; faciliter la mise en forme et la rédaction de l’article et favoriser la transparence de la méthodologie de recherche. Il y a plusieurs sites à cet effet, par exemple, le site Open Science Framework.

Dans la section « Ressources » du chapitre, vous trouverez quelques exemples de site où enregistrer votre protocole.

Nous sommes actuellement à la fin de notre deuxième capsule d’enseignement. Nous espérons que vous avez acquis une meilleure compréhension des composantes clés du protocole de l’examen de la portée.

N’oubliez pas de consulter la section « Ressources » du chapitre pour compléter vos apprentissages.